

1698

15 AVRIL

**Donnation de Magdeleine Cousteau à
Nicolas Rivard**

Comparaît devant Troutain, N. P. Magdelein Cousteau, femme de Claude Houssard, habitant de Batiscan.

Reconnaissant l'impossibilité qui est en elle à l'égard des soins qu'il faut prendre pour son dit mari, dépourvu de raison et dans la dernière enfance, duquel il faut avoir bien soin de nettoyer toute ordure desquelles on puisse s'imaginer, et étant nécessaire de pourvoir au soulagement d'ycelui pour le temps qu'il plaira à Dieu le laisser vivre ; Après que la dite Cousteau eut obtenu le consentement des parents et amis, de son gré et volonté, stipulant pour le dit Houssard son mari ; reconnaît avoir donné en pur don irrévocable fait entre vifs, à Nicolas Rivard son petit-fils, a ce présent et acceptant : une concession mise au dit Batiscan, d'un arpent de front sur quarante de profondeur, étant dans la censine des révérends Pères de la Compagnie de Jésus; tenant d'un côté à la concession du dit Rivard, et de l'autre côté à celle de Charles le Sieur, du dit Batiscan ; appartenant à son dit mari et à elle. Reconnaissant par la dite donation que la part des biens, consistant en la moitié de la dite concession, appartenant à son dit mari, ne sera pas suffisante, pour son entier entretien ; en conséquence, déclare de son bon gré avoir en son propre et premier nom fait don et cession de la part qu'elle peut prétendre en la dite concession, au dit Nicolas Rivard, son petit fils.